

Canicule : tandis que les récoltes brûlent, la puissance publique sortira-t-elle enfin du déni ?

Alors que la France subit un troisième épisode de chaleur particulièrement éprouvant, dans les champs, le verdict est sans appel : les premières récoltes n'atteignent pas les rendements attendus et les cultures encore sur pied voient leur potentiel fondre drastiquement. Malheureusement, cette nouvelle surchauffe n'est pas un phénomène isolé et le secteur peinera à se relever de ce coup de boutoir.

Pour la quatrième année consécutive, les exploitations de grandes cultures afficheront des résultats dans le rouge, sans pour autant disposer des leviers pour surmonter ce nouveau choc. Dit autrement, les agriculteurs se lèvent chaque matin avec la certitude de travailler à perte et sans perspective d'amélioration. La canicule de 2026 risque désormais de transformer une crise économique majeure en une faillite dont nous ne reviendrons pas. Dans de nombreuses régions, au premier rang desquelles les zones intermédiaires et en difficulté, la situation est inextricable. Des producteurs se posent la question de la cessation de leur activité, faute de rentabilité. Des fermes peinent à honorer leurs factures, quand d'autres renoncent à cultiver certaines surfaces pour limiter la casse.

Pendant que nos voisins et concurrents investissent, la France débat encore et toujours de l'opportunité de redonner aux agriculteurs les moyens de faire leur métier. Ce déni a un coût. Il se mesure en récoltes détruites, en revenus sacrifiés, en augmentation de nos importations et donc en centaines de millions d'euros de pertes. Voilà pourquoi la crise actuelle n'est pas seulement agricole, elle est vitale pour notre sécurité alimentaire.

La canicule rappelle une vérité que nous, agriculteurs, connaissons trop bien mais que la puissance publique peine à regarder en face : notre capacité à nourrir nos concitoyens n'est plus assurée !

Nos cinq organisations portent de longue date des solutions pragmatiques : augmentation de nos capacités de stockage et amélioration de la gestion de l'eau, harmonisation des règles de concurrence en Europe, renforcement de l'adaptation au changement climatique, soutien à l'innovation et à la recherche variétale, simplification administrative et préservation de la compétitivité de nos exploitations. Pour que ces mesures, aussi concrètes qu'essentiels, voient le jour, il faut, lucidité et courage politiques.

Dans ce contexte, le projet de loi d'urgence agricole, dans sa version largement améliorée par le Sénat, constitue une première réponse indispensable. Il s'agit en vérité d'un test de responsabilité. Ne pas l'adopter reviendrait à céder aux injonctions démagogiques et à abandonner les exploitants à leur sort. Il est temps de sortir de cette inconscience, la sécurité alimentaire n'est désormais plus un acquis.



La canicule ne doit pas être le symbole du déclin amorcé de notre agriculture, mais le déclencheur d'un électrochoc amenant à mettre en place un véritable plan de sauvegarde de nos capacités de production agricole et alimentaire.

Signataires :

- Geoffroy d'Evry, président de l'Union nationale des producteurs de pommes de terre (UNPT)
- Franck Sander, président de la Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB)
- Benjamin Lammert, président de la Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (FOP)
- Franck Laborde, président de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM)
- Éric Thirouin, président de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB)

